

## **Le Cycle 2 MA qu'est-ce que c'est ?**

Le Cycle2MA est un dispositif d'enseignement destiné aux musiciens, musiciennes qui souhaitent se doter d'une expérience et acquérir la base des connaissances pour mener un projet personnel dans les Musiques Actuelles (Jazz, Musiques Amplifiées, musiques du monde)

Dans le cadre de ce cursus, ils participeront à de multiples projets artistiques dans le secteur du rock, de l'électro/pop, du R'n B, du Hip Hop, du Jazz, de la World et seront appelés à travailler avec des artistes reconnus grâce au partenariat mené avec le forum et l'EPIC Musiques Actuelles. (Kohndo, Sepultura, Flavia Coelho, The Brooks, Wishbone Ash, Lucky Peterson)

Tout au long du cursus, ils seront confrontés aux enjeux de la pratique collective, de la scène, de la production, de la création, mais aussi aux dynamiques de groupes, de communication, de recherche pour s'ouvrir sur une culture et un champ large de pratiques tout en construisant leur parcours personnel.

Ce projet de 2° cycle pour les musiques actuelles est porté par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise par le réseau des écoles municipales de musique de l'agglomération et par le CRC de Taverny.

Dans le schéma pédagogique national, qui oriente le projet de ces établissements, la fin de ce 2° cycle sera validée par un diplôme qui ouvre sur le 3° cycle de pratique amateur, ou bien permet de s'orienter sur une pratique pré professionnelle.

## **Le Public concerné par le Cycle 2 MA**

Le projet s'adresse aux élèves ayant suivi une formation initiale de premier cycle en conservatoire ou avec un parcours équivalent et une expérience avérée de pratique dans les musiques actuelles.

Tout musicien amateur qui exerce une activité artistique au sein d'un groupe, d'un collectif, aut-comp-int, musicien électro, simple interprète, chanteur, actif sur le territoire, au sein d'une école associative, d'une école municipale, d'un 2° cycle général, actif dans un lieu de musiques amplifiées, de répétition peut être concerné par ce cursus.

## **Quels sont les Objectifs du cycle2MA ?**

Suivre une formation dans les domaines artistiques des musiques actuelles.

Se projeter dans une activité artistique personnelle en se dotant des outils et des savoirs nécessaires à la pratique scénique, à la création avec une ouverture vers l'ensemble des styles des musiques actuelles.

Obtenir un brevet d'étude musicale de fin de 2° cycle, et préparer l'entrée du 3° cycle de pratique amateur, du 3° cycle préprofessionnalisant pour accéder à l'enseignement supérieur.

Appréhender de l'intérieur le réseau professionnel des musiques actuelles et l'environnement des métiers de ce secteur via les partenariats avec les structures de Diffusion et l'EPIC musiques actuelles.

### **Conditions d'admission et de participation au cursus de Cycle 2 MA**

Un ensemble de connaissances et de compétences sont requises, elles sont évaluées à l'entrée du cursus. Elles peuvent devoir être renforcées par proposition du conseil pédagogique pour suivre à terme le cursus de Cycle2MA. Dans ce cas, l'élève est orienté pour s'inscrire dans une école du réseau.

La répartition du cycle2MA sur plusieurs sites géographiques facilite la participation des élèves du territoire. Chaque élève admis au cycle2 MA s'inscrit une seule fois au sein d'une école du réseau, en fonction de différents critères : présence d'un cours en tronc commun sur le site de l'école, proximité géographique de l'école, élève déjà inscrit dans cette école l'année précédente, offre spécifique de cours d'instrument au sein de cette école.

### **Organisation et participation au cours**

Pour la saison 2020 2021, les écoles qui proposeront un cours en tronc commun sur leur site sont le CRC de Taverny, l'EMM de Vauréal, et le CRR à Cergy.

Les cours se dérouleront sur le même site d'école à l'exception de certains créneaux de cours de l'UV principale qui seront utilisés pour regrouper l'ensemble de la promo suivant un calendrier établi.

La promo de Cycle2MA participera à un ensemble de projets de diffusion en partenariat avec d'autres établissements, d'autres acteurs culturels et artistiques ou en réunissant l'ensemble de la promo. Ces projets seront planifiés selon un calendrier de séances comptabilisées dans la formation.

La présence des élèves sera également mobilisée pour les prestations publiques ainsi que par les actions culturelles du CRR, des écoles du réseau ou de l'EPIC musiques Actuelles.

Le calendrier des cours et des projets sera inscrit dans le parcours de formation de l'élève et lui sera soumis pour validation en début d'année et de chaque trimestre concernant les projets.

**Organisation des études du Cycle 2 MA** (Les durées pour les enseignements hebdomadaires sont données à titre indicatif)

Durée : **4 ans** avec une année préparatoire possible.

Age d'entrée : **14 ans**

Volume horaire : **3H 3/4 par semaine** d'enseignement réparties sur l'année hors des activités non obligatoires et des participations aux manifestations.

**UV principale:** « Pratique collective et Formation musicale » : **2H / semaine** assurées par le professeur de réseau (CRR).

Domaines abordés :

1) **Culture Musicale, Analyse et Création:** *Formation musicale, Culture musicale, Théorie, Musique assistée par ordinateur, techniques du son, pratique instrumentale, pratiques transversales (rythme, corps, chant), écriture.*

Activités :

- Etude et analyse du répertoire et des courants des musiques actuelles
- Atelier de Création et de réalisation des projets de la promo
- Travaux personnels en autonomie et en télétravail : recherches, relevés, écriture, pratique instrumentale, programmation, enregistrements, projet personnel ...
- Présence aux événements de la saison culturelle du CRR et des établissements

2) **Pratiques collectives autour du répertoire et des projets :** *jeu en groupe, pratique scénique, gestion du son amplifié, mixage, pratique instrumentale, improvisation, Mao.*

Activités :

- Pratique scénique à partir du répertoire étudié
- Répétitions en promo des créations et des projets
- Mises en situation sur scène et en studio. (*partenariat avec Lieux de MA*)

**UV Parcours individuel**

- **Cours d'instrument** (obligatoire): **3/4 heures par semaine**
- Suivi du parcours de l'élève par le coordinateur et le professeur d'instrument.
- Pratique collective supplémentaire (non obligatoire), 1H minimum, en fonction de l'offre sur le site de l'école.

**UV de participation aux projets 1H/ semaine / 36 heures annualisées.**

Différents types de projets de pratiques collectives ou de création encadrés par le professeur de réseau (CRR) et les professeurs du réseau concernés : Projet Local avec l'école de musique et le Forum / projet d'éducation artistique et culturelle en collaboration avec des classes de Lycées / projets territoriaux dans le cadre de la saison culturelle du CRR et de l'EPIC (pour 2020/21 projet « Pat Metheny »).

Domaines abordés : La pratique scénique dans les musiques actuelles, le spectacle vivant, la musique à l'image ... sensibilisation à la pratique professionnelle des acteurs du réseau culturel (médiation, communication, encadrement technique, production) .... Séances de répétitions, d'enregistrement, répétitions générales, concerts et restitutions publiques.

## **Comment faire la demande de recrutement pour le Cycle2MA ?**

### **Candidat libre ou élève d'une école de musique !**

Candidatez en ligne sur le site des enseignements artistiques de l'agglomération de Cergy-Pontoise

<http://www.musiquedansetheatre-cergyponoise.fr/#>

Vous pouvez également demander la fiche de renseignement à l'accueil du CRR ou des écoles de musique dont la liste et les coordonnées sont fournies. Dans ce cas, complétez la fiche et remettez la à l'accueil de l'école qui transmettra à la coordination du dispositif.

Si vous êtes déjà élève de cette école ou du conservatoire alors la direction s'occupera de cosigner la fiche de renseignements avant de la transmettre.

Vous recevrez rapidement un mail de confirmation de la prise en compte de votre candidature puis une convocation au recrutement qui aura lieu fin septembre dans une école de musique de l'agglomération.

Dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue, vous serez contacté par la coordination pédagogique afin d'être conseillé et orienté sur un dispositif de formation si vous le souhaitez

### **Déroulement du recrutement**

Chaque candidat aura 10 minutes pour présenter l'œuvre de son choix, en solo, avec un playback ou accompagné par des musiciens.

Le Jury pourra demander ensuite d'exécuter un morceau imposé ou de lire un extrait de partition puis s'entretiendra quelques minutes avec le candidat.

La liste des titres imposées et les conditions de passage pour les instrumentistes seront détaillées dans la convocation.